

AS 470 FRANCE

Assemblée Générale Extraordinaire 24 Aout 2017

Au Cercle de Voile Hourtin

Dans la salle de briefing

Début de la séance à 19h30

Ordre du jour.

Modification des statuts de l'Association 470 France

1) Modification de l'article 1 :

Remplacement du sigle « ISAF » par « World Sailing » suite au changement de nom de la fédération internationale de voile

- Vote

2) Modification de l'article 10 :

Modification de la composition du bureau. Le Président peut être remplacé ou soutenu d'office par le Vice-président, la possibilité est donnée de faire de même pour les Postes Secrétaire Général et Trésorier sans être une obligation au départ. Reste le poste du Responsable Sportif (à la place du 2ème V-P) qui peut être remplacé ou soutenu au pied levé par le Président/Vice-président. Comme cela on reste au maximum à 7 personnes, mais nous pouvons fonctionner officiellement à 5 au minimum.

- Vote

3) Modification de l'article 15 :

Ajout de l'envoi des convocations aux Assemblées Générales Ordinaires par courrier électronique

- Vote

4) Modification de l'article 16 :

Ajout de l'envoi des convocations aux Assemblées Générales Extraordinaires par courrier électronique

- Vote

5) Questions diverses